

MERCREDI 22 SEPTEMBRE:

Le rectorat recevra une délégation intersyndicale porteuse de la revendication de réemploi de tous les collègues non titulaires sur des contrats d'un an

**TOUTES ET TOUS AU RASSEMBLEMENT devant le Rectorat pour scander:
« Des besoins, il y en a, faites signer les contrats ! »**

2630 collègues contractuel-les enseignant-e-s, CPE, Psy-EN en CDD avaient reçu début juillet une lettre en recommandé signée de la directrice des ressources humaines de l'académie de Créteil leur signifiant qu' « *en raison du nombre d'agents titulaires affectés à la rentrée scolaire prochaine, je ne suis malheureusement pas en mesure, à ce jour, de vous proposer un renouvellement de contrat* ». Parmi ces collègues, de très nombreux-ses restent encore sans proposition de contrat. Certains ne peuvent même pas percevoir d'allocations chômage, leur titre de séjour ne le permettant pas ; d'autres étant sous la menace de ne pas pouvoir renouveler leur titre de séjour.

6 juillet, 27 août, 2 septembre, 8 septembre : à quatre reprises, nos organisations syndicales ont appelé à des rassemblements pour exiger le réemploi de tous les collègues sur des contrats d'un an. A quatre reprises, le rectorat a refusé de recevoir une délégation porteuse de ces revendications.

Le 8 septembre dernier, le secrétaire général du rectorat de Créteil a annoncé la tenue d'une « *réunion multilatérale relative à l'emploi des contractuels de l'académie de Créteil* », en sa présence et en la présence de la Directrice des Ressources humaines.

Nous y serons, porteuses et porteurs de notre revendication : réemploi de tous les collègues non titulaires sur des contrats d'un an !

Nous y serons pour dire que nous n'acceptons pas et que nous n'accepterons jamais que des collègues qui ont 4 ans, 5 ans voire à quelques jours d'une possible CDI-sation soient ainsi maltraité-e-s, envoyé-e-s au chômage.

Nous y serons pour nous élever contre le fait qu'au moment où il organise son plan de licenciement, le rectorat n'hésite pas à aggraver la situation en affectant en priorité des personnes sélectionnées par l'officine privée « le choix de l'école » (officine soutenue publiquement par le ministre Blanquer), au mépris de collègues non titulaires licencié-e-s après plusieurs années de service !

Nous y serons pour rejeter l'argument selon lequel « il n'y aurait pas de besoins » : partout, il y a besoin de créer des classes pour alléger les effectifs, il y a besoin de dédoublements, il y a besoin de donner les moyens pour que toutes les options puissent être proposées dans de bonnes conditions, il y a besoin de remplaçants sur les postes vacants. Partout, il y aurait donc besoin d'affecter des personnels.

Nos organisations syndicales appellent les collègues à venir massivement à un rassemblement pendant que la délégation sera reçue.

Faisons entendre nos revendications !

**Toutes et tous au rassemblement Mercredi 22
septembre à 14h00 !**